

Bonne Année

EN arrêtant tout à l'heure machines et ateliers, nous avons marqué le terme de nos activités professionnelles pour 1973. Mais avant de nous engager dans la nouvelle année, jetons un regard sur les mois écoulés. Considérant les événements essentiels qui les ont marqués, nous constatons que la situation économique générale, qui dépasse de loin le cadre de l'entreprise, mais dont elle dépend cependant, ne fut guère favorable au développement des affaires. Notre profession s'est trouvée dans une situation analogue à celle des dernières années, avec cette différence toutefois que, de difficultés en difficultés, sa position devient de jour en jour plus précaire. A l'image de ses aînées, 1973 est née dans l'incertitude d'une économie générale mal adaptée à l'évolution rapide des techniques et des événements internationaux.

Nous ne traiterons pas ici les multiples raisons de cet état de choses, là n'est pas notre propos, mais il n'en demeure pas moins évident que notre industrie ne pouvait et ne peut guère évoluer favorablement.

La production de nos ateliers en a ressenti les difficultés. Cependant, nous sommes parvenus, grâce aux efforts de tous, ouvriers, employés, agents de maîtrise, techniciens et cadres, à atteindre le but que s'est assigné notre Société : maintenir la production et assurer le plein emploi de ses travailleurs. Nous sommes parvenus à améliorer de façon sensible la qualité de nos produits, ainsi que nos équipements et nos installations. C'est donc sur un résultat positif que, malgré tout, nous terminons l'année.

Nous pouvons nous en montrer satisfaits, et je tiens à vous exprimer mes sincères remerciements pour le travail accompli en commun.

Demain commencera une année nouvelle sous des auspices préoccupants. Pourrons-nous passer à travers les mailles du filet de la récession économique. Pourrons-nous faire face aux difficultés que nous rencontrerons sur notre chemin : manque de matières premières, annulation des commandes à la suite de la taxation des marges du détail, raréfaction de l'énergie, bouleversement des marchés à l'exportation. Autant de problèmes qu'il nous faudra résoudre afin de faire vivre notre entreprise et maintenir l'emploi. Pour cela, nous savons dès à présent que notre produit doit être irréprochable, et nous devons encore faire un pas en avant dans sa présentation, sa finition et sa qualité. Cela ne dépend que de nous. Par ailleurs, un esprit de confiance et de coopération plus efficace encore doit nous aider à franchir les écueils que nous allons rencontrer sur notre route.

C'est le vœu le plus ardent que je formule en vous adressant pour vous-même et vos familles mes souhaits les meilleurs pour la nouvelle année.

Ch. LEVASSEUR.



M. Levison, Président de la British Shoe Corporation, à Neuvic

C'est avec plaisir que nous avons accueilli parmi nous, M. et Mme LEVISON, le 27 novembre dernier.

M. LEVISON s'est intéressé au développement de notre collection Automne-Hiver 1974 et c'est en connaisseur et en spécialiste qu'il a apprécié l'élaboration toujours soignée des modèles créés par notre équipe de Neuvic.

Puis, accompagné par M. BREGEARD, lors de la visite de nos ateliers de fabrication, il a été sensible et favorablement impressionné par les progrès techniques réalisés depuis son dernier séjour.

Il a aussi, bien évidemment, examiné attentivement les articles en cours de fabrication destinés à ses réseaux de distribution en Grande-Bretagne.

Cette rencontre a permis, une fois encore, de mettre en évidence la qualité de nos produits et l'attrait qu'ils exercent auprès de nos clients.



M. LEVISON en compagnie de MM. BREGEARD et CASALIS

AUTOUR DE NOTRE COLLECTION *Automne - Hiver 1974*

Les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre, nous avons reçu les responsables de vente dans les différents pays d'Europe :

MM. SCHULTZ pour l'Allemagne, VAN PE pour la Belgique, VAN DONGEN pour la Hollande et GERSTENMEYER pour la Suède, la Finlande et l'Islande.

Le but de cette visite a été de procéder à l'examen de notre collection Automne-Hiver 1974.

Sous la présidence de M. SANNIER, assisté de MM. CASALIS, PLANTEY et LAHINER pour le service vente, et de M. MARTIN pour le Développement

du Produit, un travail très intéressant et très constructif a été réalisé.

Ce séminaire a permis de dégager des idées-force et, malgré les vicissitudes des temps actuels, des perspectives encourageantes pour nos ventes du deuxième semestre 1974.

Outre le plaisir de recevoir parmi nous ces visages maintenant bien connus à Neuvic, cette réunion nous a donné l'occasion de concevoir une collection attrayante, d'approfondir notre connaissance des différents Marchés européens et de renforcer les liens de coopération entre les différents responsables.

LA FORMATION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

M. Gilbert KORBEBEAU a participé, du 19 au 23 novembre, à un stage de formation d'animateurs de Sécurité, sous l'égide de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine.

La sécurité est toujours au premier plan de nos préoccupations et de tels stages jouent un rôle non négligeable en matière de prévention des accidents, mais ces actions de sensibilisation ne doivent pas être une fin en soi et, au contraire, déboucher sur des résultats concrets.

L'adage « Mieux vaut prévenir que guérir » prend un relief tout particulier en la matière et, surtout, n'oublions pas que l'amélioration des conditions de sécurité, la lutte contre l'accident ne sont pas l'affaire de quelques-uns d'entre nous, mais demandent la mobilisation permanente de tous.



Neuville
 dernier.
 c'est en
 tre équipe

STAGE DE FORMATION pour Agents de Maîtrise

Les 19, 20 et 21 novembre à Neuville s'est déroulé un stage de formation spécifiquement conçu pour les agents de maîtrise.

Les divers objectifs de ce cours ont été d'améliorer les connaissances tant techniques qu'humaines



Les participants,
 en compagnie de MM. LEVASSEUR, BREGEARD,
 MALIGNE, HENRION et MATIGNON

des participants en insistant surtout sur l'organisation et les préceptes du commandement que tout agent de maîtrise se doit, non seulement de connaître, mais de mettre en application.

Accueillis à Neuville par M. LEVASSEUR, qui leur souhaita la bienvenue et définit les objectifs, Monsieur D.L.K. BROWNE, leader de ce cours, et les



M. LEVASSEUR souhaite la bienvenue aux participants

participants, visitèrent préalablement l'entreprise avant de se consacrer à la réalisation du programme.

Lors du repas de clôture, MM. LEVASSEUR et BROWNE tirèrent les enseignements de cette session de formation et nous souhaitons que l'efficacité de chacun des participants dans son entreprise respective, en soit accrue.

Ont participé à ce cours : MM. DUBOS, R. LA-FAYE, P. MAGNOUX et R. LACOUR.

Nous avons fêté SAINTE - CATHERINE

Traditionnellement, chaque année, Ste Catherine est fêtée au sein de notre Entreprise.

Mlles MOUNET Denise, RAPNOUIL Lucette, RAULT Emi-



lienne et SASTEM Arlette ont été les héroïnes du jour et chacune, coiffée du chapeau de circonstance par MM. BREGEARD et DUJARDIN, a distribué à travers services et ateliers, bonbons et sourires.

Dans les ateliers de THEORAT



Le matin, des cadeaux leur ont été offerts par leurs camarades de travail et, l'après-midi, afin que cette jour-

...et à PLANEZE



née s'achève comme elle avait commencé, dans la gaieté et la bonne humeur, eut lieu une réception en leur honneur.

(Suite page suivante)

NOS CATHERINETTES (suite)

Autour de MM. Brégeard et Dujardin, se sont retrouvées les élues du jour, ainsi que les chefs de services et les responsables directs de nos catherinettes. Des cadeaux et une gerbe de roses leur furent remis alors que les rituels souhaits de bonheur leur étaient présentés.



M. BREGEARD coiffe

Parmi nous...

Le C.E.S. de Neuvic

Il nous a été agréable de recevoir dans notre Entreprise, les élèves de 4^e du C.E.S. de Neuvic.

Après une présentation générale de notre établissement, nos jeunes visiteurs, accompagnés de leurs professeurs, découvrirent nos ateliers et s'intéressèrent tout particulièrement à l'organisation et au fonctionnement de nos unités de production.

Au terme de cette visite, de nombreuses et pertinentes questions furent posées et les réponses données permirent à nos jeunes hôtes de se faire une opinion plus précise sur les réalités industrielles.



Nos jeunes visiteurs, très attentifs et intéressés

Tournoi amical de Football

INTER-SERVICES

MAI 1974

Déjà ???

Et oui... **POUR ETRE PLUS NOMBREUX EN 1974** nous avons pensé nous organiser plus tôt.

Le 15 novembre 1973, au restaurant de l'entreprise MARBOT une réunion amicale a rassemblé quelques-uns des joueurs, un arbitre et les organisateurs du Tournoi 1973.

Le succès du Tournoi 1973 a été unanimement reconnu et il a été décidé de recommencer en 1974.

Le Tournoi aura lieu au mois de **MAI**. La coupe sera jouée à la mémoire de Guy DUMAS.

Tous ceux qui désirent y participer doivent, dès aujourd'hui et jusqu'au **15 MARS 1974** s'inscrire auprès des joueurs indiqués ci-dessous :

401 DUMAS Christian
700 BOGDAN Pierre
470/680 PAREUIL Michel
405/100 VEYSSIERE Jean-Claude

Pour le 400 : PRIOSET Michel, BOISSARIE Christian, BOISSARIE Michel, LAGARDE Raymond.

Pour le 480, 483 et les bureaux : COURCELLE Jean-Claude, COUPLLET Jacques, DUCHENE Jacques.



Les organisateurs du tournoi lors d'une séance de travail : De gauche à droite : MM. COURCELLE D., CASALIS P., PAREUIL M., COUPLLET J., DUMAS C. et LACHAISE C.

Chacun de ces joueurs pourra vous parler du succès et de la bonne ambiance du Tournoi 1973, et vous renseignera en ce qui concerne les détails matériels tels que assurances, etc...

Une semaine après la clôture des inscriptions, nous ferons une réunion de **Tous** les inscrits pour former définitivement les équipes, et décider du Calendrier des Matches.

Inscrivez-vous nombreux avant le 15 mars 1974.

Nous serions heureux qu'au moins deux équipes féminines se manifestent !

BONNE CHANCE AU TOURNOI AMICAL DE FOOTBALL INTERSERVICES 1974 !

Les Organisateurs.

LE LABORATOIRE

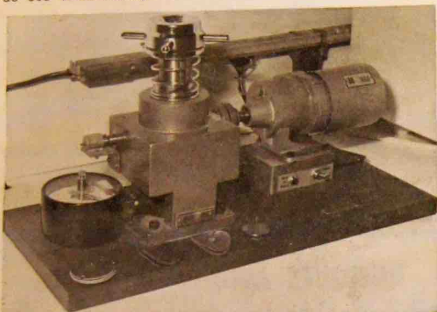
(suite du numéro précédent)



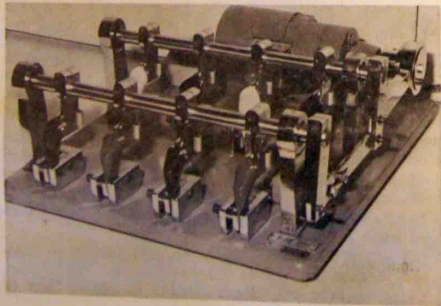
MM. CORNUT
et COUPLET
dans leur domaine



En plus des contraintes précitées, certaines manipulations de montage impliquent de la part de la matière certaines propriétés particulières et complémentaires de résistance et d'élasticité. Il n'est de meilleur exemple que le montage des bouts. C'est le Lastomètre qui autorise le contrôle de ces caractéristiques.

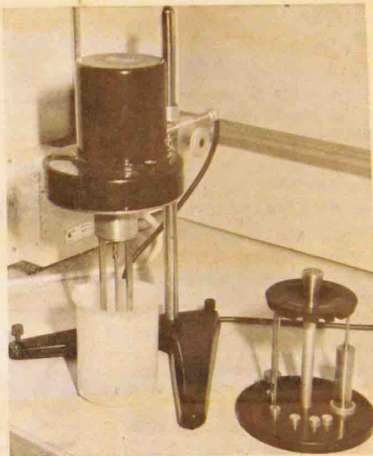


Avons-nous jamais essayé de compter le nombre de pas que nous effectuons dans la journée. A chaque pas correspond une flexion de la chaussure au coup de pied. Il est donc nécessaire de prévenir les risques de gerçure ou de coupure à l'usage. Grâce au « Pli en quatre » imposé à l'éprouvette, 200.000 mouvements du Flexomètre autorisent une garantie de 3 mois de porter.



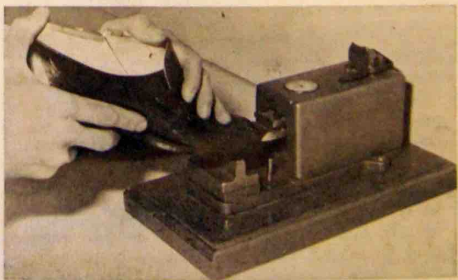
Si le choix des matières est très important, celui des colles et des procédés de collage est prépondérant. Les

formulations des colles doivent être très étudiées pour répondre à nos exigences d'utilisation pratique et assurer une garantie totale de l'adhérence de la semelle. La qualité



fondamentale d'une colle étant sa viscosité, le viscosimètre Brookfield est d'utilisation fréquente pour justifier la catégorie de colle employée.

Complémentairement un autre appareil utilisé journellement contrôle l'adhérence des semelles sur l'ensemble de nos fabrications. Il s'agit du SATRASTD 85 qui n'est pas de



(Voir la suite page 6)

LE LABORATOIRE

(Suite de la page 5)

moindre importance malgré sa simplicité apparente, puisqu'il sanctionne tous les défauts du collage, et dans le cas de résultats négatifs facilite le jugement sur le remède à apporter afin de pallier les accidents éventuels.

L'ensemble de ces analyses de contrôle permettent de sélectionner des matériaux conformes à nos besoins. Les tests énumérés, bien que tests de Laboratoire doivent être confirmés par des essais au porter car nous devons être très attentifs au problème du confort du chaussant. 500 paires de chaussures par an sont spécialement fabriquées ou prélevées en fin de convoyeur et distribuées au personnel et surtout à leurs enfants. Tous les quinze jours le laboratoire effectue des contrôles et en collationnant les résultats il choisit les meilleurs produits et matériaux qui sont la garantie de la qualité des chaussures que nous fabriquons.

Le laboratoire est donc, au sein de notre entreprise, la plaque tournante de la qualité de nos produits. Mais cette dernière ne peut être suivie que si chacun des opérateurs observe les prescriptions qui lui sont remises ; prescriptions relatives aux conditions d'utilisation des matières, colles, dissolvants et produits de finissage, ainsi qu'aux réglages des machines.

Il va de soi que chacun doit observer ces consignes et l'on ne saurait trop rappeler que la responsabilité de la qualité ne repose pas sur un seul service, mais qu'elle est l'affaire de tous.

Nouvelles de nos militaires

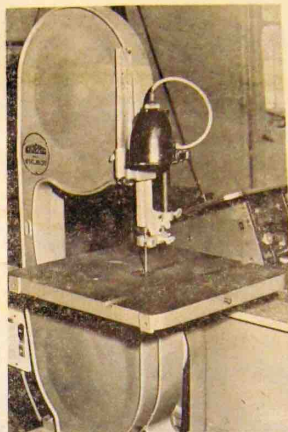


- Le 2^e classe LACOMBE Bernard en garnison à Brive adresse ses amitiés à l'ensemble du personnel avec une pensée particulière pour ses anciens collègues des ateliers 405 et 460.
- Le Maréchal-des-Logis CHAUMARD Gérard remercie la Direction pour l'envoi récent d'un colis et adresse ses amitiés à ses collègues en les informant d'une fin proche de la vie militaire.
- Le chasseur SAUMANDE Jean-Claude nous annonce son prochain retour à la vie civile. Inutile de dire que le moral est au beau fixe. Il envoie un amical bonjour au personnel du service 700.
- Le 2^e transmetteur DARROUZES J.-Claude a, lui aussi, reçu le colis adressé par l'entreprise qu'il remercie. Dans 50 jours il n'y paraîtra plus de la vie militaire, c'est la bonne nouvelle qu'il tient à annoncer à ses amis de l'atelier 401.

6

Scions... Scions... du fer !!!

Depuis quelque temps déjà, au cours d'une réunion interne, avaient été signalées une perte de temps notable ainsi qu'une fatigue sensible de l'opé-



rateur pour la découpe manuelle des métaux. L'achat d'une scie à ruban fut donc décidé. Cette machine vient grossir le parc-matériel du service 700 et, à la satisfaction de tous, elle fonctionne à merveille.

QUELQUES ASTUCES PRATIQUES

- Un chiffon imbibé de pétrole nettoie les étains.
- Pour éviter toute oxydation de l'argenterie qui ne sert pas quotidiennement, enveloppez-la dans du papier d'aluminium.
- Avec de la patience et un bouchon de liège, vous pouvez obtenir un brillant étonnant sur vos meubles cirés.
- Une tache de sucre sur un tapis s'enlève avec de l'eau légèrement alcoolisée.
- Tenaces, les taches de sang s'enlèvent avec une pâte composée d'eau et d'amidon.
- Il arrive que certains cuirs déteignent : passez sur vos chaussures un chiffon imbibé d'alcool à brûler et ensuite cirez.
- Sur vos balcons (moyen valable pour tous les fers forgés) passez un chiffon de laine imbibé d'ammoniaque.
- Pour désodoriser un réfrigérateur : après dégivrage, mettez dans l'appareil une casserole remplie de vinaigre de vin ayant chauffé jusqu'à ébullition. Laissez quelques heures puis nettoyez à l'eau chaude.
- Une tache d'encre sur une nappe de coton blanche ou de couleur : tamponnez avec un citron.
- Les jouets de peluche trop aimés des enfants se salissent vite. Plutôt que de les laver, ce qui les déforme, frottez-les avec une flanelle imbibée de pétrole (loin du feu !).
- Pour redonner de la jeunesse aux reliures anciennes, frottez-les avec une flanelle imbibée de térébenthine ; ensuite, faites briller.

Le Carnet de l'Entreprise

NAISSANCES

Sabine TEILLET, son papa est à l'atelier 711.
Karine GAUTHIER, son papa est à l'atelier 453.
Nicolas MONDOU, son papa est à l'atelier 458.
Michaël PARROT, son papa est à l'atelier 460 et sa maman à l'atelier 418.
Laurent JUANICO, sa maman est à l'atelier 405.
Sandrine CABESSUT, sa maman est à l'atelier 413.
Nicolas BOURNET, son papa est à l'atelier 455.
Sandrine DURET, sa maman et à l'atelier 405.

Félicitations aux parents et vœux de bonheur aux bambins.

MARIAGES

M. BUGEAU Alain du service 600 avec Mlle POITEVIN Dominique.
Mlle Jocelyne ANDRÉ de l'atelier 476 avec M. Pierre LACOMBE.
Mlle SERRE Yolande de l'atelier 475 avec M. Jean RAVEL.

Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

Mme LAMBERT Renée de l'atelier 477, a perdu sa belle-mère.
Mme PRIVAT Janine de l'atelier 476, a perdu son grand-père.
M. TEILLET Jean-Claude de l'atelier 450 a perdu son père.
M. SALAHA François de l'atelier 456 a perdu sa mère.

Mme ROUX Marie-France de l'atelier 418 a perdu son grand-père.

Mlle GOSSET Annie de l'atelier 414 a perdu son père.

Mme LATERRIERE Marie-Claude de l'atelier 416 a perdu sa grand-mère et son oncle.

Mme ROUX Marie-France de

l'atelier 418 a perdu son grand-père.

M. ROUSSILLE Brigitte de l'atelier 418 a perdu son grand-père.
Mme GRANDJEAN Marie-Louise de l'atelier 418 a perdu son grand-père.

A toutes ces personnes éprouvées, nos sincères condoléances.

Guy DUMAS n'est plus...



présence de chacun à ses obsèques en est l'émouvant témoignage.

Entré dans l'entreprise en 1952 il fut tour à tour, manipulant, monteur, fraiseur, verreur et ces dernières années, réparateur de finissage.

Affable et enjoué, d'une simplicité qui n'avait d'égale que sa gentillesse, Guy Dumas savait créer autour de lui le climat de sympathie propre à s'attirer l'amitié des autres. Ses qualités de cœur et son dynamisme lui avaient permis d'être aux places d'honneur de diverses associations et ses collègues d'atelier avaient trouvé en lui un camarade dévoué que les tâches, même difficiles, ne rebutaient jamais.

Puisse, la part sincère que nous prenons à ce deuil, adoucir un peu la peine de ceux qui en souffrent. C'est dans ce fragile espoir que nous leur renouvelons nos condoléances attristées.

Stupeur, consternation, telles furent les réactions de tout le personnel de l'entreprise, vendredi 14 décembre, en apprenant le décès de Guy Dumas, brutalement ravi à l'affection des siens dans sa 37^e année. Point n'est besoin de dire ici l'estime dont il jouissait auprès de tous, la

FONDS DE SOLIDARITÉ

La Commission du Fonds de Solidarité s'est réunie le jeudi 29 novembre 1973 à 16 h 30.

A la suite de cette Réunion, les dispositions suivantes seront appliquées :

1^o A partir du 1^{er} décembre 1973 :

— le Capital Décès sera porté de 600 francs à 1.200 francs.

2^o A partir du 2 janvier 1974 :

— Les Adhérents dont l'état de santé nécessite des Cures Thermales, bénéficieront d'une indemnité forfaitaire de : 100 F.

à condition :

- d'avoir obtenu l'accord de prise en charge de la Sécurité Sociale.
- de se faire inscrire au Service du Personnel.

3^o A partir du 2 janvier 1974 :

— Une indemnité, de 3 francs par jour de travail, sera accordée aux personnes, dont les enfants de moins de 3 ans sont confiés à des Crèches ou des Gardiennes agréées, et qui ne perçoivent pas l'allocation pour frais de garde.

Les intéressés devront fournir, chaque mois, au Bureau du Personnel, un justificatif de la Crèche ou de la Gardienne, précisant :

- le nombre de jours,
- la somme versée

et certifiant qu'ils ne perçoivent, ni d'allocation pour frais de garde, ni d'aide extérieure, autre que celle de la Caisse d'Allocations Familiales.

LIBRE SERVICE

A VENDRE

- 204 — 1968 — G.L. S'adresser à Mme Forestier-Cazor — Atelier 415.
- Dyane 4 1968 — Bon état. S'adresser à Mlle Le Devedec Colette, Atelier 477.
- Un tapis de salle à manger (16 m²) — une glace. S'adresser à la Rédaction.
- 3 CV — Décembre 67 — Chaussée neuf — Radio. Bon état. S'adresser à Mme Besse Lydie, Atelier 476.

A VENDRE :

- Renault 8 Major — 1968 — 1^{re} main. Bon état. S'adresser à Mme Samson M.-France, Atelier 459.
- Renault 4^e L — 1963 — Bon état. Prix intéressant. S'adresser à M. Labarsouque Michel, Atelier 401.
- Réfrigérateur Brandt — 120 litres — Bon état. S'adresser à la Rédaction.
- 2 CV blanche Azam 1967, modèle Luxe — moteur, freins et peinture refaits — mécanique et carrosserie en très bon état — Prix : 3.800 F. S'adresser à Mme Simon Bernadette, Atelier 477.

A VENDRE

- Machine à laver Atlantic, 5 kg semi-automatique — chauffage au gaz bon état. prix 300 F. S'adresser à Mme Teillet, Le Cluzelou, Planèze, ou service 483.

A LOUER

- 2 logements libres :
 - Avenue de Théorat : cuisine, 2 chambres, garage, jardin. Libre de suite.
 - Aux Cinq-Ponts : cuisine — 2 pièces — jardin. Libre de suite. S'adresser à M. Duthell — Aux Cinq-Ponts — Neuvic.

Rions un peu...

— Pourquoi votre chien remue-t-il la queue de haut en bas au lieu de l'agiter de droite à gauche ?
— C'est une habitude qu'il a prise en vacances. nous étions sept dans la caravane.

..

Une voiture passe à toute allure. Le gendarme siffle, l'auto s'arrête :

— Vous roulez à combien ? demande le gendarme.
— Ma foi je suis seul. Mais si vous voulez que je vous d'spose quelque part...

..

— Un dictateur est un Monsieur qui fait faire des dictées.

— Le Naja est un serpent qui nage.
— Hypothèque qui vient de : hippo (cheval) et de teck (bois dur) signifie : cheval de bois.
— Les petits de la jument s'appellent les jumeaux.
— Une petite taupe s'appelle une faucette.
— Le takir est un homme qui peut se suicider tout en restant vivant.

— La Fayette était ingénieur. Il construisit les galeries qui portent son nom.
— Un éclair est un gâteau qui passe trop vite.

REFLEXION

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles.

SENEQUE.

Le Directeur responsable : Ch. LEVASSEUR.

Imprimerie JOUCLA, 19, rue Lafayette — 24000 Périgueux.

8

INFORMATIONS SOCIALES

Retraite pour les Anciens Prisonniers de Guerre

Retraite pour les Anciens Prisonniers de Guerre
A la suite de la parution de la loi du 8 novembre 1973 concernant la retraite pour les Anciens Prisonniers de guerre, Mme Broussouloux a interrogé la Caisse Vieillesse pour connaître les modalités d'application de cette loi.

Voici ce qui lui a été répondu :

Madame,

En réponse à votre lettre du 21 novembre 1973, citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que nous sommes dans l'attente de la parution du décret portant application de la loi du 8 novembre 1973 relative à l'attribution de la retraite anticipée pour les anciens prisonniers de guerre.

Dans ces conditions, il ne m'est pas possible de vous donner, dans l'immédiat, toute information précise à ce sujet.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

LE DIRECTEUR.

En conséquence, il n'est actuellement pas possible de faire des demandes de retraite au seul titre d'Ancien Prisonnier de Guerre.

..

BILAN DE SANTÉ

Tout assuré social peut demander un examen complet gratuit pratiqué par la Caisse de Sécurité Sociale de Bordeaux.

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à Mme Broussouloux.